

Communiqué de Presse

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR" informe ses actionnaires que ses Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire seront tenues le **Jeudi 29 avril 2021** respectivement à 09h et 10h à l'hôtel Laico – sis à l'Avenue Med V-Tunis -Place des Droits de l'Homme.

Dans le cadre du respect des règles sanitaires, les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote par correspondance adressé par écrit ou donner pouvoir au président des Assemblées.

Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la société www.star.com.tn pour :

- Consulter les documents mis à la disposition des actionnaires,
- Télécharger le pouvoir ou les formulaires de vote ; qui une fois remplis et signés doivent être adressés à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique avant le 26 avril 2021 sur l'adresse mail **ASSEMBLEES2021@star.com.tn**

Par ailleurs, les actionnaires peuvent adresser via mail, à l'adresse ASSEMBLEES2021@star.com.tn toute question et/ou observation adressée au président des Assemblées ou aux commissaires aux comptes relatives aux points inscrits à l'ordre du jour des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire avant le 26/04/2021.

NB : les votes reçus par correspondance feront office d'émargement de la feuille de présence.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.